



Spécial CGA

Or, argent, bronze... tout savoir
sur les médailles de l'agriculture
française

**Initié en 1843 avec le concours de Poissy -consacré aux animaux de boucherie- avant d'être créé en 1870 pour sélectionner et primer les meilleurs produits du terroir français et animaux reproducteurs, le Concours Général Agricole, communément présenté sous la dénomination de « CGA », se déroulera pour la 120^e fois en 2011 !
Un événement ancestral dont la mission demeure pourtant d'une imparable modernité : être LA vitrine de l'exceptionnelle biodiversité de la génétique et de la gastronomie françaises !
C'est donc tout naturellement qu'il est organisé au sein du Salon International de l'Agriculture, sous la haute autorité du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire.**

À la rencontre des médaillés de l'année...

Pour les retrouver sur le Salon International de l'Agriculture, suivez la signalétique spécifique et le parcours thématique « Concours Général Agricole » mis en place.

Pour les acheter, pendant le salon, rendez-vous à la boutique CGA qui leur sera dédiée, Hall 7.2

... Et dès le printemps, sur la toute nouvelle boutique en ligne qui propose à la vente les produits médaillés du Concours Général Agricole.

Devenir juré ?

La toile se met au service de tous ceux qui rêvent d'être jurés sur le CGA 2011 en ouvrant les inscriptions sur www.concours-agricole.com



> Concours Général Agricole Un coup d'éclat 100% naturel !



Aujourd'hui, en agissant comme le moteur de l'excellence de la production agricole française, le Concours Général Agricole s'est imposé comme :

- une véritable référence de qualité pour les consommateurs,
- un accélérateur de notoriété pour les producteurs et les éleveurs dont les produits et les animaux primés feront l'actualité en 2011.

Car les médailles du CGA sont indubitablement des signes de reconnaissance à suivre ! Elles peuvent aller de pair avec les signes officiels de qualité (Label Rouge, AOC, AB..), sont très recherchées et restent favorites de l'ensemble des acteurs de la filière agricole !

N'est pas médaillé CGA qui veut !

Reconnue pour son impartialité et la valeur de ses résultats, en France comme à l'international, la sélection du CGA est réglementée par un arrêté du Ministère et associe le plus étroitement possible la profession à sa conception et à son évolution :

- les prélèvements sont effectués sous le contrôle des agents de l'Etat ;
- les jugements sont rendus par 3 600 jurés indépendants constitués en jurys représentant l'ensemble d'une filière, du producteur aux consommateurs.

Au terme de présélections régionales, la finale nationale disputée à Paris lors du Salon International de l'Agriculture se conclut par l'attribution des très prisées médailles du CGA.

Au-delà de la médaille

Le CGA permet

- aux éleveurs de comparer leurs productions et de multiplier les échanges à la fois techniques et économiques sur les évolutions génétiques de leur filière.
- aux producteurs d'apprécier la qualité de leurs produits en les comparant à ceux de leurs concurrents. Le CGA offre également l'opportunité aux nouveaux producteurs de se faire référencer et reconnaître sur leur marché.
- aux consommateurs d'acquérir des produits d'excellente qualité.

> 29 984 bonnes raisons pour ne pas rater le CGA 2011

- 6 espèces animales représentées : bovins, ovins, caprins, porcins, équins et canins.
- 120 races et 1 752 animaux présentés.
- 850 éleveurs participants.
- 3 666 produits d'origine fermière, artisanale ou industrielle.
- 2 000 dégustateurs dédiés à la sélection de ces produits.
- 1 039 produits primés. *
- 15 000 échantillons de vins.
- 2 000 experts.
- 3 551 vins primés. *

Et l'ouverture du concours, cette année, à 3 nouveaux produits

- la saucisse de Montbéliard,
- la saucisse de Strasbourg,
- le lapin.

> **Concours Général Agricole**

Un spectacle en cinq actes

• **Le Concours des animaux**

Depuis sa création en 1964, ce concours regroupe ce que l'élevage français produit de mieux en termes de génétique. Les animaux sélectionnés par les O.S. (Organismes de Sélection) et par les Unités nationales de Sélection et de Promotion des races (UPRA) sont issus des programmes de sélection les plus rigoureux. Ils mettent en vedette l'exceptionnelle biodiversité de la génétique française.

• **Le Concours des produits**

Il regroupe plus de 22 catégories de produits, réparties en deux grandes familles : les produits laitiers et les produits du terroir. Les produits sont soumis à l'appréciation d'un jury composé de professionnels de la filière, producteurs, représentants des métiers de bouches, négociants, distributeurs et consommateurs avertis. Les produits sont primés selon les critères suivants : caractéristiques sensorielles et qualité gustative.

• **Le Concours des vins**

Tous les vins de France, dans toutes les gammes de prix, y sont représentés. Les échantillons sont soumis à l'appréciation d'un jury de spécialistes (sommeliers, œnologues, négociants, producteurs, courtiers...) dont les verdicts sont reconnus pour leur justesse et leur fiabilité. Les médailles attribuées aux vins lors du CGA constituent en outre un passeport recherché pour l'export.

• **Le Concours des jeunes professionnels**

Le CGA a également pour vocation la promotion de l'enseignement agricole. Dans ce but, il organise deux événements spécifiquement dédiés :

- le Concours du Jugement des Animaux par les Jeunes (CJAJ)
- le Concours Européen des Jeunes Professionnels du Vin (CJPV).

Ces deux concours sont ouverts aux élèves de l'enseignement agricole, hôtelier ou commercial, ainsi qu'aux jeunes professionnels, agriculteurs récemment installés ou jeunes producteurs de vins.

• **Le Concours des Établissements Agricoles**

Le Trophée National des Lycées Agricoles (TNLA) récompense des établissements à l'issue de cinq épreuves : présentation du lycée, clippage et présentation d'un animal, réalisation d'un blog, communication, implication des élèves sur le salon.

Pour suivre l'actualité du Concours Général Agricole

www.concours-agricole.com

www.salon-agriculture.com

Service de presse SIA/CGA
VFC Relations Publiques
Marina Perrier mperrier@vfc.fr
Vanessa Dalous vdalous@vfc.fr
Tél. 01 47 57 67 77